



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE
CENI

COMMUNIQUE DE PRESSE N° 056./CENI/2024

Dans le cadre de la reprise des élections législatives nationales et provinciales dans les circonscriptions de Masimanimba dans la province du Kwilu et de Yakoma dans la province du Nord Ubangi, la Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI) annonce la réouverture du **Centre Électoral BOSOLO**, une innovation majeure mise en place pour renforcer la transparence et la traçabilité des résultats électoraux.

Le Centre Électoral BOSOLO, installé au numéro **3075 de l'avenue des Entrepôts, Quartier Kingabwa, dans la Commune de Limeté**, constitue un outil stratégique de gestion et de diffusion des résultats en temps réel. Il est conçu pour accueillir toutes les catégories qualifiées et accréditées, notamment les délégués des missions d'observation électorale – nationales et internationales, les mandataires des partis et regroupements politiques, les représentants des confessions religieuses, les journalistes, les partenaires techniques et financiers ainsi que les membres du corps diplomatique.

La réouverture du Centre BOSOLO marque une étape importante dans l'amélioration de la crédibilité et de la confiance dans le processus électoral en République Démocratique du Congo.

Cette réouverture se déroulera selon le programme suivant :

Vendredi 13 décembre 2024 :

- 10h00 : Inauguration officielle du **Centre Électoral BOSOLO**.
- 10h30 : Visite guidée pour les catégories et personnalités formellement invitées : la presse et les médias, les représentants du corps diplomatique, les partenaires techniques et financiers, les mandataires des partis et regroupements politiques, les représentants des organisations de la société civile et des confessions religieuses.
- 11h00 : Démarrage des accréditations.

Samedi 14 décembre 2024 :

- De 10h00 à 15h00 : Poursuite et fin des accréditations.

Dimanche 15 décembre 2024 :

- Jour de vote.

Le Centre restera ouvert jusqu'à la publication des résultats provisoires des scrutins dans les circonscriptions électorales précitées.

La CENI réitère son engagement à garantir une reprise électorale transparente et inclusive pour toutes les parties prenantes.



Paul MUHINDO MULEMBERI VAHUMAWA
Rapporteur Adjoint